

Mémoire

Présenté dans le cadre des audiences du BAPE

SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL À  
SAGUENAY

Par Jean-Guy Lamothe

Octobre 2020

---

Préambule

En premier lieu, je tiens à remercier le BAPE de me permettre d'exprimer et de diffuser mon point de vue citoyen sur le projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay. Je remercie également le promoteur GNL Québec pour les informations fournies, e les experts des ministères concernés pour les compléments d'information demandés et opposants pour les enjeux environnementaux soulevés par leur questionnement.

J'ai choisi de traiter le sujet sous l'angle de ses finalités, tout en reconnaissant l'importance du travail de ceux et celles qui l'auront réfléchi sous l'angle de ses impacts environnementaux dans ses aspects techniques et fonctionnels. J'ai choisi, compte tenu que toute objection documentée devra trouver réponse documentée aux yeux des commissaires, de ne pas m'exprimer sur ces aspects, présumant que tous seront jugés adéquatement par ailleurs.

Les finalités du projet c'est-à-dire ses impacts sur les changements climatiques et ses enjeux politiques, économiques et sociaux pour le Québec, ont retenu mon attention.

### **LES IMPACTS DU PROJET SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Comprenons qu'il est exigeant pour un citoyen de faire la part des choses en matière d'environnement, particulièrement à propos des changements climatiques, c'est-à-dire au-delà de son opinion de s'en faire une idée plus argumentée.

J'ai compris que l'analyse du cycle de vie (ACV) du projet GNL Québec était au cœur d'une possible réflexion sur les impacts du projet sur les changements climatiques.

J'ai considéré, pour ce qu'ils sont, les travaux menés par le CIRAIG sur la répartition des émissions de GES du cycle de vie du projet GNL Saguenay selon la responsabilité de l'émetteur. J'ai apprécié de disposer d'une modélisation théorique de L'AVC ce qui m'en a d'ailleurs permis une certaine compréhension et son analyse.

Cette modélisation de l'ACV du projet établit qu'au sortir de l'usine de liquéfaction, son empreinte carbone totalisera de 7858 kt éq. CO<sub>2</sub>/an dont 1097 kt éq. CO<sub>2</sub> doivent être considérés comme additionnelle à celle qui existe déjà (DA3, 3.1. Répartition des émissions de GES du cycle de vie selon la responsabilité de l'émetteur – Rapport) à la même étape. Il est par ailleurs établi que cette empreinte carbone sera, au sortir du processus de liquéfaction, inférieure de 33% de celle des producteurs conventionnel dans le marché du gaz naturel liquéfié (GNL), (Étude d'impact 7.12.10) ce qui en fera dans les conditions actuelles du marché mondial et plus encore dans celles anticipées à moyen terme et long terme, un atout majeur pour sa prise de part dans le marché. Les conditions liées à la compétitivité, à savoir une offre toujours disponible dans le temps en dépit d'une croissance de la demande, me semble raisonnablement prévisible. «De nombreux pays producteurs de gaz investissent donc massivement à l'heure actuelle afin de se positionner en vue de combler la demande.» (17 décembre 2019 Énergie Saguenay : du gaz naturel plus propre sur un marché en pleine croissance)

Cela étant, du point de vue des échanges commerciaux prévisibles, il nous faut conclure que dans les conditions :

- où l'offre GNL demeure compétitive sur le marché mondial (le GNL canadien produit ne s'additionne pas mais remplace celui d'un concurrent);
- et que tant et aussi longtemps que le projet GNL Québec propose un GNL dont l'empreinte carbone est égale ou inférieure aux concurrents;

**CE SERAIT FAIRE LA PROMOTION D'UNE INFORMATION TROMPEUSE (VOIR LES CONDITIONS DE PARTICIPATION DU BAPE) QUE DE PRÉTENDRE QUE LES GES COMPTABILISÉS À CETTE ÉTAPE DANS L'ACV DU PROJET GNL CONTRIBUENT À UNE AUGMENTATION DES GES DANS LE CADRE DE LA LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES. EN CONTREPARTIE QU'IL EST, SI ET SEULEMENT SI LES CONDITIONS PRÉALABLES SONT RESPECTÉES, INDÉNIABLEMENT UN DES MOYENS MIS À NOTRE DISPOSITION POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES PAR SES EFFETS SOMME TOUTE RÉDUCTEUR DES GES. LE TOUT SANS ESCOMPTER LA RÉDUCTION DES GES ÉMIS DANS L'ATMOSPHÈRE SI LE GNL REMPLACE LE CHARBON COMME SOURCE D'ÉNERGIE.**

D'entrée de jeu, ce qui précède pose une condition limite à ne pas franchir pour que le projet GNL Québec s'inscrive fermement du côté de la lutte aux changements climatiques. En aucun temps au sortir de sa liquéfaction il ne devrait afficher un taux de GES cumulés supérieur à ceux des concurrents sur le marché. Sinon, à ce point de bascule, il s'avèrerait plus carboné que celui de ses concurrents, il en viendrait tout au contraire à faire partie du problème de lutte aux changements climatiques.

Puisque c'est l'ACV me permet à ce stade-ci d'apprécier un état de situation en faveur du projet, il est primordial d'en apprécier la validité.

Le concepteur de cette modélisation (Le CIRAIG) nous rappelle le niveau de difficultés de cet exercice : « il s'agit d'un exercice complexe puisque le Canada s'avère déjà un producteur gazier important au niveau mondial. En ce sens, évaluer la responsabilité de l'augmentation de la production de l'industrie gazière en Alberta à la suite de l'implantation d'un terminal de liquéfaction s'avère être un défi..» p.17 DA3 Répartition des émissions de GES du cycle de vie selon la responsabilité de l'émetteur

J'entends par cette observation, qu'en pratique, il nous faille rester prudent dans notre interprétation. Cela est d'autant plus vrai que le concepteur exprime clairement les limites que lui-même a rencontrées dans leurs travaux : «le CIRAIG n'a pas eu accès aux hypothèses de travail ou aux calculs et par conséquent ne peut avaliser les résultats obtenus par la firme » (Wood Mackenzie) L'exercice de modéliser l'ACV du projet prenant pour base ses résultats, on est encore là, incité à la prudence. Les concepteurs, par ailleurs, précisent clairement les limites intrinsèques de l'étude p.21 Mon propos ne discrédite pas le travail qui a été fait par le CRAIG, bien au contraire, en identifiant ces limites les auteurs en favorisent un usage approprié et mérite en cela notre confiance.

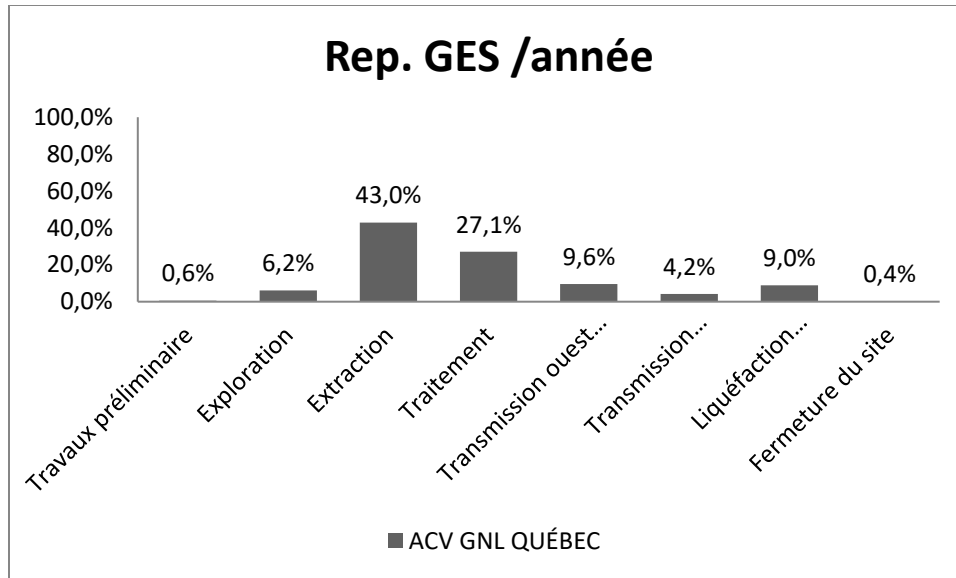
**SECOND CONSTAT, EN DÉPIT DU RÉSULTAT ILLUSTRÉ PAR L'ACV DU PROJET, LA MARGE DE 33% PLUS VERT ÉTANT RELATIVE , IL SERAIT POUR LE MOINS IMPRUDENT POUR LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MELCC) DE RECONNAÎTRE LE PROJET GNL QUÉBEC SANS PLUS DE GARANTIES QUANT À L'ATTEINTE DES SES OBJECTIFS DE LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Il importe à cette étape de se servir de l'ACV de la manière prescrite par ses concepteurs :

«Les résultats de l'étude peuvent être utilisés pour:

- Identifier les forces et les faiblesses de la chaîne d'approvisionnement en gaz naturel liquéfié;
- Identifier les efforts d'amélioration pour les futures études.» 3.4

Revenons aux données de la figure 3-1 : Émissions annuelles de GES du terminal de liquéfaction du Saguenay en incluant le cycle de vie du GNL (sans transport vers marchés et utilisation finale) selon la méthode ÉICV IMPACT World+. Mais dans une présentation visuelle que j'ai voulu différente.



Dans une perspective d'amélioration continue de la chaîne d'approvisionnement en vue de garantir le maintien du projet GNL Québec en zone verte, la figure 3.1 illustre clairement qu'une fois le processus de liquéfaction devenu carboneutre au Québec, l'engagement d'un effort continu à réduire les GES ne peut venir, à première vue, que du lieu d'extraction et du traitement, pour ne pas la nommer, l'Alberta.

Le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques doit convaincre le gouvernement du Québec de s'inscrire formellement en support et encadrement des objectifs environnementaux du projet GNL Saguenay

Une condition sine qua non à la mise en œuvre du projet GNL Québec devient donc :

**QUE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC CONVIENNE AVEC CELUI DE L'ALBERTA, DANS LE CADRE DE LA SOUVERAINETÉ QU'IL LEUR DEMEURE, D'UNE ENTENTE BILATÉRALE GARANTISSANT LES FINALITÉS ENVIRONNEMENTALES DU PROJET GNL QUÉBEC.**

Ne soyons pas naïf, arriver à une telle Entente entre États souverains n'est déjà pas facile. Le faire à l'intérieur de la fédération canadienne pose un défi en soi. L'approche est d'abord diplomatique. Il s'agit de voir, écouter et comprendre ce que l'autre a à offrir comme engagement en matière de réduction de GES pour les activités, dans la chaîne d'approvisionnement sous sa juridiction. On doit jouer gagnant- gagnant et le politique en dernier pour éviter la confrontation.

Le contenu usuel de ce type d'Entente est facile à imaginer, l'intérêt des deux partenaires qui jusqu'à présent semble s'ignorer est trop évident. Une question de nécessité économique, sociale et politique auquel «le deuxième Corps du roi» ne saurait se soustraire.

Le délicat, c'est qu'il faille **inclure l'industrie gazière albertaine comme partie prenante à l'entente**. Ce secteur industriel, l'ACV du projet GNL l'identifie clairement, sera maître d'œuvre de toute amélioration continue visant la décarbonation du GNL Canadien sur le marché mondial. Son partenariat est incontournable.

Plus complexe encore, je le présume, sera de convenir avec eux d'un incitatif financier, sans lequel leur engagement ne saurait être crédible. Ce qui exclut, comprenons-le, tant la taxe carbone pour son inefficacité ou une adhésion au marché du carbone québécois pour sa portée trop générale, du moins sous le premier volet du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (SPEDE). Une voie alternative est donc à concevoir à la satisfaction des parties.

Pour ceux et celles qui s'intéressent à cette délicate question, je vous suggère de prendre connaissance de la proposition de Mme Carolyn Fischer, chercheur principal à Resources for the Future, une manière de faire autrement qui pourrait convenir aux parties en cause, me semble-t-il. Mme Fischer occupe actuellement des nominations conjointes à titre de professeur d'économie de l'environnement à la Vrije Universiteit - Amsterdam et titulaire de la chaire de recherche Canada 150 en économie, innovation et politique climatiques à l'Université d'Ottawa.

THE HAMILTON PROJECT Market-Based Clean Performance Standards as Building Blocks for Carbon Pricing (October 2019) Carolyn fisher

[https://www.hamiltonproject.org/assets/files/Policy\\_Proposal\\_Fischer\\_FINAL.pdf](https://www.hamiltonproject.org/assets/files/Policy_Proposal_Fischer_FINAL.pdf)

Cette proposition permet d'établir un processus de tarification du carbone qui prend en compte la réalité des secteurs industriels à haute intensité énergétique qui sont soumis à une forte compétition sur les marchés.

**SOUTENU PAR L'INDUSTRIE, ENCADRÉ PAR L'ÉTAT DÉTENTEUR DE LA GARANTIE NÉCESSAIRE ET SUFFISANTE POUR INSCRIRE LE PROJET GNL QUÉBEC DE FAÇON PÉRENNE DANS LA LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES, LE PROJET NE PEUT-ÊTRE QUE JOUABLE.**

## **LE GAZ NATUREL, ÉNERGIE DE TRANSITION?**

J'ai pris connaissance de l'argumentaire de certains opposants avérés au projet. J'ai tenu à m'informer au-delà de ce qu'en dit le promoteur GNL Québec qui s'appuie principalement sur les rapports de recherche de l'Agence International de l'Énergie (AIE) fort crédible par ailleurs (2.1.2 AVANTAGE DU GAZ NATUREL).

Deux arguments sont principalement mis de l'avant pour rejeter le gaz naturel comme énergie de transition : les fuites de gaz dans la chaîne d'approvisionnement et le retard que cette stratégie de transition pourrait causer au développement des énergies renouvelables.

Contre le premier argument je porte à la connaissance de la commission les travaux de M. Katsumasa Tanaka et al. Leur conclusion est sans équivoque «L'approche multi métrique,..... montre que la transition énergétique charbon-gaz est cohérente avec les objectifs de stabilisation climatique à différents taux de fuite de CH4 à tout endroit considéré»\*

Nature climate change, 22 /04/2019

[Asserting the climate benefits of the coal-to-gas shift across temporal and spatial scales](https://www.nature.com/articles/s41558-019-0457-1)

(<https://www.nature.com/articles/s41558-019-0457-1>)

Si l'on ajoute l'augmentation de la qualité de l'air qui en découle comme impact climatique, on renforce les arguments en faveur du passage du charbon au gaz.

Dans un article que je présente en référence, les propos de M. Tanaka sont rapportés comme suit : «De nombreuses études précédentes étaient quelque peu ambivalentes sur les avantages pour le climat du passage du charbon au gaz», a déclaré Tanaka. «Notre étude met davantage en évidence les avantages climatiques de cette transition énergétique car nous avons soigneusement choisi des métriques pour évaluer les impacts sur le climat à la lumière des récents progrès réalisés en matière de compréhension des métriques». Et de poursuivre : «Notre conclusion selon laquelle les avantages du gaz naturel l'emportent sur les risques est solide sous une large gamme de fuite de méthane et d'incertitudes dans les données et les mesures relatives aux émissions».

L'article conclut : «Cette étude combinait plusieurs paramètres pour traiter des impacts climatiques à court et à long terme en parallèle. Il a été constaté que les centrales au gaz naturel ont à la fois des impacts plus faibles à court et à long terme par rapport aux centrales au charbon, même lorsque des taux de fuite de méthane potentiels étaient élevés». Cité dans :

[Stabiliser le changement climatique en passant du charbon au gaz](https://technologiemedi.net/2019/04/23/stabiliser-le-changement-climatique-en-passant-du-charbon-au-gaz/)

<https://technologiemedi.net/2019/04/23/stabiliser-le-changement-climatique-en-passant-du-charbon-au-gaz/>

**DES PROPOS DE M. TANAKA, JE RETIENS UNE SOLIDE ARGUMENTATION CONTRE LA PRÉTENTION DES OPPOSANTS À SAVOIR QUE LE GAZ NATUREL NE PARTICIPE PAS À LA TRANSITION NÉCESSAIRE POUR LA LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES.**

J'aurai plus loin l'occasion d'y revenir.

Contre le second argument, j'ai une observation à contrario à soumettre à la Commission à l'encontre de cette prétention que le projet GNL Québec empêcherait le développement des énergies renouvelables. Vous sauriez dire qui est en voie de devenir le leader canadien de l'énergie solaire et éolienne? L'Alberta, et oui la vie est ainsi faite. Le pays? La Chine

(<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1735461/alberta-energies-renouvelables-eolien-solaire>)

Tout au contraire, le gaz naturel favorise le développement des énergies renouvelables dans sa phase transitoire.

**NE PAS CONSIDÉRER LE GAZ NATUREL COMME UNE ÉNERGIE DE TRANSITION  
POUR NOTRE PARTICIPATION À LA LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES  
SERAIT UNE ERREUR STRATÉGIQUE IRRÉMÉDIABLE POUR LE QUÉBEC.**

---

**MAIS ATTENDEZ! « ON MÉRITE MIEUX» `PARCE QUE LE QUÉBEC PEUT FAIRE ENCORE MIEUX**

Une fois compris que le gaz naturel est une énergie de transition, que l'effort de le décarboner en tous les points de son cycle de vie, de son extraction à sa consommation finale, est affaire d'amélioration continue, que la contribution du Québec pour sa liquéfaction soit devenue carboneutre grâce à notre électricité, que pourrions-nous faire de plus, me direz-vous, pour que la contribution du Québec s'inscrive résolument et proactivement dans la lutte aux changements climatiques?

Quiconque s'intéresse aux actualités concernant la lutte aux changements climatiques observerait la vision de plus en plus largement partagée **d'un monde énergisé par l'hydrogène.**

Imaginer un gaz, en l'occurrence l'hydrogène, qui présente un très faible taux d'émission de GES. Alors que presque tout pourrait se nourrir de cette énergie décarbonée. Train, bateau, auto, tramway, camion . . . les prototypes sont existants et exposés sur la toile. Vérifiez! Ex. train hydrogène. Tous partagent une même vision. Exemple, «L'avionneur (Airbus) planche sur trois concepts d'appareils, tous propulsés à l'hydrogène et désignés sous le nom de code « ZEROe » pour zéro émission. Le moteur à hydrogène n'émet pas de pollution puisqu'il ne produit que de la vapeur d'eau. Cela suppose en revanche que l'hydrogène soit elle-même « propre », c'est-à-dire produite par électrolyse de l'eau en utilisant une électricité issue de sources renouvelables ou à tout le moins faiblement carbonées.» C'est pratiquement pour demain «Airbus s'est fixé comme ambitieux objectif d'être le premier constructeur à atteindre en 2035 le zéro émission».

[Airbus dévoile trois avions qui seront propulsés à l'hydrogène, Futura sciences le 26/09/2020](https://www.futura-sciences.com/sciences/actualites/avion-airbus-devoile-trois-avions-seront-propulses-hydrogene-73099/)  
<https://www.futura-sciences.com/sciences/actualites/avion-airbus-devoile-trois-avions-seront-propulses-hydrogene-73099/>.

L'hydrogène est au programme de relance économique post-covid de tous les pays ayant pour cible de décarboner leur économie pour zéro carbone en 2050.

L'intérêt mondial pour l'hydrogène augmente alors que le Conseil de l'Hydrogène compte plus de 90 membres

<https://hydrogencouncil.com/en/>

The Future of Hydrogen & RNG in Canada

<https://www.pembina.org/docs/event/h2rng-webinar-1-2020.pdf>

Au Québec, le potentiel de produire de l'hydrogène à partir de l'hydroélectricité excédentaire et des énergies renouvelables (éolien, solaire, et biomasse) est incontestable. Pour actualiser ce potentiel, il faudra mettre beaucoup d'efforts en recherche et développement (R&D) mais de nombreux acteurs au Québec sont mobilisables ce faire. Pour vous en faire une idée, voir les travaux réalisés pour le compte de Transition Énergétique Québec et du Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles, Étude sur le potentiel de la filière de l'hydrogène au Québec, dont les principales conclusions nous ont été communiquées le 14 juillet 2020. La commission ou le promoteur pourrait prendre connaissance de cet état de situation, du moins recevoir les conférenciers habilités à en communiquer le contenu, si mon point de vue les intéresse.

L'hydrogène / Une énergie aux multiples utilisations

<https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/expertises/hydrogene>

L'important à retenir pour suivre mon propos :

En s'inscrivant dès à présent dans une démarche progressive vers la production et l'usage de l'hydrogène, le Québec participerait, à n'en pas douter, au défi mondial de la transition énergétique.

Le Québec a en main un atout majeur qui lui permettrait d'y faire bonne figure, son hydroélectricité. La voie à suivre pour une transition réussie étant de passer progressivement du gaz naturel à l'hydrogène, à nous de contribuer.

D'abord, j'ai compris que le gaz naturel et l'hydrogène autorise leur mélange. Que peu importe la proportion du mélange admissible, lequel varie selon des conditions données, l'addition de l'hydrogène au gaz naturel contribue à décarboner celui-ci pour les utilisateurs en aval; d'autant plus si celui-ci est décarboné en amont par des sources d'énergies renouvelables où à faibles taux d'émission de GES. Et cela, le Québec plus que tout autre province canadienne, a le potentiel de le faire, voir l'Étude sur le potentiel de la filière de l'hydrogène au Québec.

Par ailleurs, en phase de transition vers le zéro carbone (2050), l'injection dans le gaz naturel de d'autres gaz apparentés, dont le cycle de vie est moins générateur de GES que le gaz naturel, ex. méthane de synthèse (procédé à la base du recyclage du CO<sub>2</sub>), biométhane dont le Québec pourrait se faire grand producteur, peuvent venir s'ajouter au mélange (gaz naturel +

hydrogène) pour générer un livrable aux utilisateurs encore plus décarboné. (Gaz naturel + hydrogène + gaz apparentés). Voilà comment le processus peut s'engager progressivement vers le carboneutre.

Conditions techniques et économiques d'injection d'hydrogène dans les réseaux de gaz naturel

<http://www.grtgaz.com/fileadmin/plaquettes/fr/2019/Conditions-techniques-economiques-injection-hydrogene-reseaux-gaz-rapport-2019.pdf>

Tout ce qui précède est mu par un concept dynamique : **Le POWER TO GAS.**

**IMAGINEZ! POUVOIR STOCKER NOS SURPLUS D'ÉLECTRICITÉ, (CE QUE NOUS N'AVONS PAS SU FAIRE JUSQU'À PRÉSENT) ET ÊTRE EN MESURE DE LES EXPORTER (PAR UN RÉSEAU SANS FIL) À L'AUTRE BOUT DU MONDE.**

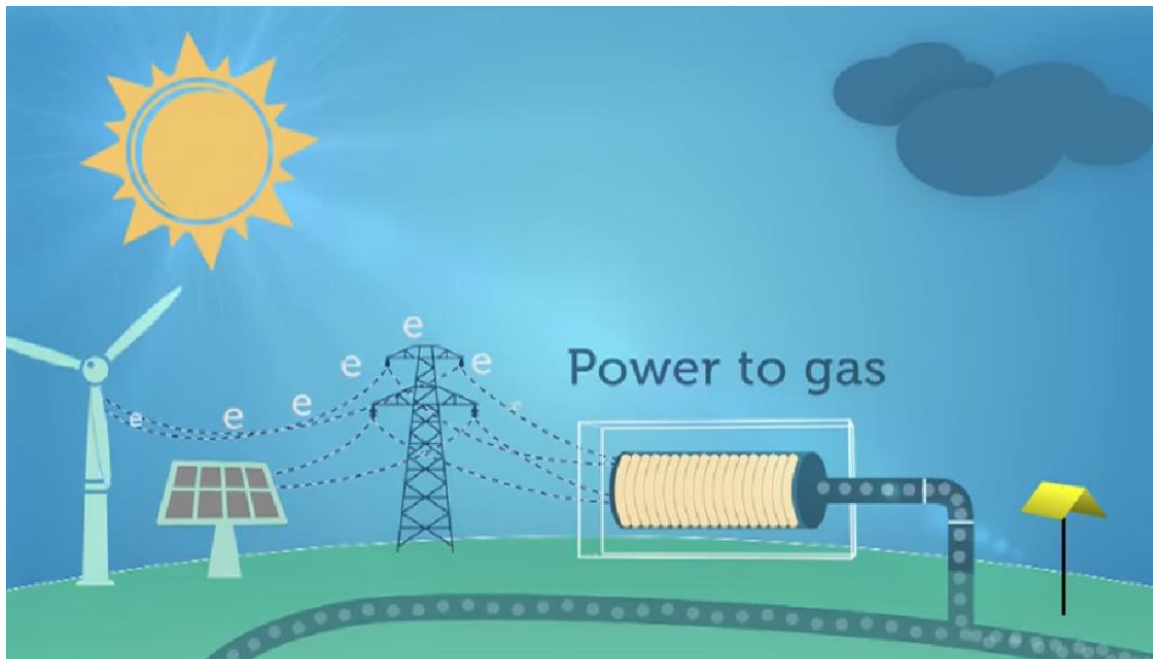
**Si de mon propos vos ne reteniez qu'une référence, voyez cette vidéo :**

**Le projet Jupiter1000** premier démonstrateur industriel français du **POWER TO GAS**

Le power-to-gas en image

Le POWER TO GAS, une solution d'avenir pour stocker l'électricité d'origine renouvelable

<https://www.jupiter1000.eu/power-to-gas>



Je ne veux pas faire la promotion d'une information trompeuse, bien que ce qui précède soit une vision claire et partagée par un nombre croissant d'acteurs à travers le monde, que certains acquis existent bel et bien : connaissances théoriques, technologie, expérimentation en cours,

etc. Il faut bien comprendre que la tâche qui nous attend dans cette voie prometteuse de lutte aux changements climatiques sera très exigeante. De nombreuses avancées technologiques restent à faire. Elle mobilisera les meilleurs éléments des générations présentes et futures, des investissements financiers costauds tant de l'État que du privé.

La mobilisation d'autant de ressources me semble peu probable en regard du seul marché intérieur du Québec. Ce n'est que dans la mesure où le Québec puisse s'inscrire progressivement comme exportateur de cette énergie du futur et ainsi apporter une contribution significative à la lutte aux changements climatiques que tous ces efforts se justifient.

**LE PROJET GNL QUÉBEC, TEL QUE PRÉSENTÉ, MANQUE D'AMBITION POUR LE QUÉBEC. IL EST PLUS QUE NÉCESSAIRE D'Y PRÉVOIR UN ACCÈS (HUB QUÉBEC) EN AMONT DE LA LIQUEFACTION POUR QUE LA CONTRIBUTION DONT NOUS SOMMES CAPABLE PUISSE S'Y INSÉRER PROGRESSIVEMENT.**

Minimalement rendre les infrastructures (gazoduc, usine de liquéfaction et méthanier) aptes à accueillir des flux d'hydrogène et de gaz apparentés pour un usage futur; dans un avenir que j'ose espérer des plus rapproché. Important que les promoteurs du GNL Québec et MERN se coordonnent pour qu'aucune avenue ne soit négligée. Vous avez toutes les compétences pour réussir une alliance stratégique qui favorise le développement d'une filière hydrogène au Québec. Voir : [Étude sur le potentiel de la filière de l'hydrogène au Québec.](#)

Mais attention se dessine pour le Québec un enjeu fondamental en matière de gestion de nos ressources énergétiques. Je vous ai parlé du développement d'une filière Québécoises de l'hydrogène, soutenu par des acteurs d'ici, favorisant un développement endogène du Québec. N'allez pas croire que cette belle disponibilité de nos ressources hydroélectriques soit sans intérêt pour des joueurs de niveau mondial. Ils disposent d'importants capitaux, de savoir-faire et de technologies de pointes pour exploiter cette richesse énergétique du Québec. Ils sont déjà en action auprès de nos gouvernements, font des propositions alléchantes. À titre d'exemple voyez le site web d' HY2GEN CANADA INC. (<http://www.hy2gen.ca/>)

Ce développement exogène de nos ressources n'est pas sans conséquence sur notre avenir D'où l'importance pour le Québec de ne pas dormir au gaz.

Un citoyen qui croit

**Qu'«ON MÉRITE MIEUX» parce que LE QUÉBEC PEUT FAIRE MIEUX en soutenant de manière proactive le projet GNL Québec**

Merci!